

NAO 2011

QUELQUES ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

Le 25/01, suite à la dernière réunion de « négociation », la Direction envoyait à tout le personnel un flash info. Parallèlement elle faisait parvenir aux organisations syndicales un projet d'accord. C'était le même document pour tous, mais attention à l'interprétation que certains peuvent en faire.

3% pour tous : c'est FAUX

La Direction affiche 3% en masse pour la politique salariale. Mais quand certains affiche 3% pour tous, et bien c'est faux. Car tous les salariés n'auront pas à la fois de l'AG, de l'AI, une mesure complémentaire au titre de l'égalité Femme/ Homme ou de la reconnaissance d'un parcours professionnel, de l'ancienneté.

Le talon à 38€

Le talon à 38€ correspond à 0,1% de masse salariale attribuée et répartie entre environ 500 salariés. Que représente ce 0,1% à comparer à 1% de la masse salariale des primes à l'objectif pour 60 cadres supérieurs ? Le talon représentera un gain maximum de 18€ brut mensuel. Ce montant est à comparer aux 8 500€ moyens annuels des primés.

Il y a les primés et les « déprimés » !!!

Revalorisation de l'ASTE = 2€ net

Certains vous diront que l'ASTE progressera de 9,7%. C'est vrai. Le 9,7% est très vendeur. Mais pourquoi ne pas dire que cela représente seulement 2€ net ! Regardez donc l'évolution de vos dépenses en raison de l'augmentation du prix de l'énergie. Avec 2€/mois vous serez très loin du compte. La revalorisation de l'ASTE ne couvre même pas l'augmentation du prix des carburants entre le 15/12/2010 et le 15/01/2011. Alors un peu de sérieux !

Des mesures de diversions

16,5% d'ancienneté au-delà de 30 années, l'augmentation de 7% mini appliquée au salaire de base lors de passages maîtrise (pas d'effet rétroactif) sont des plus. Mais peu de salariés seront concernés immédiatement.

10% d'augmentation sur les primes liées à la nature du travail, ça concerne combien de salariés et combien cela représente-t-il d'euros par mois ?

Le remboursement des frais de repas en mission revalorisé de 20€ à 25€, soit, mais ça n'a rien à faire dans des négociations salariales.

Cet ensemble de dispositions est avant tout un écran de fumée dissimulant le faible niveau des mesures salariales générales.

Garantie pluriannuelle pour les Cadres : une nouveauté juste à l'heure H

Avec le complément de la garantie pluriannuelle à 4% sur 2008 - 2009 - 2010, la direction fait ponctuellement un pas vers une AG déguisée. Mais contrairement à ce qu'a pu écrire une autre organisation syndicale, cette mesure est valable seulement cette année. Le projet d'accord transmis le 26/01 aux OS est très clair sur ce point.

Ensuite, a-t-on déjà vu à SPS cette clause de « garantie pluriannuelle » ?

Rappelons-nous, nous sommes bientôt à l'heure H (H comme Héraklès). Or à SME les cadres ont des AG.

Alors nous entrevoyons deux possibilités pour le futur :

- les cadres d'Héraklès auront des AG
- La direction SPS se prépare une stratégie pour amener discrètement (avec l'aide des partenaires sociaux) les cadres de SME à la perte de leur AG.

N'oublions pas, chez SAFRAN, pas d'AG pour les cadres, « directive » Groupe oblige, alors . . .

Allocation annuelle : revalorisation / sécurisation ?

L'intégration de l'ASTE dans le calcul de l'allocation annuelle et son indexation sur les AG collaborateurs pour cette année n'est aucunement une sécurisation.

En 10 ans, l'allocation annuelle a progressé de 839€ brut, ou 2,6% par an pour ceux qui préfèrent parler en pourcentage.

Avec les mesures citées plus haut, on arrive à 2% et rien n'est réglé pour l'avenir. Il est donc abusif de parler de sécurisation et inapproprié de parler de revalorisation.

Si l'on observe de plus près l'évolution de l'allocation annuelle sur les 10 dernières années, il y a de quoi s'interroger encore plus.

Le chantage . . .

La Direction oppose aux demandes des organisations syndicales un semblant de négociation et n'hésite pas à faire du chantage pour obtenir les signatures. C'est une bien étrange conception des négociations.

Quand la CGC écrit « la CGC, un syndicat qui ne sanctionne pas les salariés », elle fait porter les conséquences du chantage de la Direction sur les autres organisations syndicales.

Etonnante et détestable conception du syndicalisme !

Le seul coupable de ce chantage c'est uniquement la Direction.

année	Alloc. Annuelle (€)	Écart par rapport à l'année précédente		
		en brut	en %	en net mensuel
2000	2903	-	-	-
2001	3004	101 €	3,5	6 €
2002	3184	180 €	6,0	11 €
2003	3214	29 €	0,9	2 €
2004	3308	95 €	3,0	6 €
2005	3320	11 €	0,3	1 €
2006	3458	138 €	4,2	9 €
2007	3600	142 €	4,1	9 €
2008	3631	31 €	0,9	2 €
2009	3701	70 €	1,9	4 €
2010	3742	41 €	1,1	3 €
2011	3819*	77€*	2,1*	5€*

** valeurs basées sur le projet d'accord NAO 2011*

Rappel : l'allocation annuelle est inscrite dans l'accord d'entreprise de 1982

Intéressement : un mode de rémunération hypothétique et non pérenne

L'intéressement est une fausse solution au vrai problème des salaires. Ce point de vue, partagée par d'autres organisations syndicales, a toujours été prônée par SUD. L'intéressement est un mode de rémunération non pérenne et non soumis aux cotisations sociales (retraite, assurance maladie assurance chômage).

Comment d'un côté décrier la réforme des retraites de Woerth, Fillon et Sarkozy et de l'autre accepter d'alimenter toujours plus une forme de rémunération qui participe à creuser le trou de notre système de protection sociale ?

De l'avis de SUD, de l'argent il y en a, même beaucoup dans les caisses de SPS et de SAFRAN.

Les primes à l'objectif sont toujours d'actualité et ponctionnent sans le moindre accord collectif plus de 1% de la masse salariale au bénéfice de 60 cadres supérieurs.

Face à ces constats partagés par presque toutes les organisations syndicales de SPS, on ose espérer que la grande majorité des délégués syndicaux ne sera pas soudainement frappée d'amnésie.

- **Abrogation des primes à l'objectif et intégration du budget dans l'AG Uniforme**
- **AG uniforme de 70€ pour tous**
- **ASTE de 45€ (augmentation de 20€)**
- **Compensation de la perte de salaire liée au changement de mutuelle pour les jeunes embauchés.**